



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

L'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada

Renforcer l'intervention fédérale
dans la réponse du Canada
au VIH/sida



Canada

L'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada

**Renforcer l'intervention fédérale
dans la réponse du Canada
au VIH/sida**



Cette publication peut être reproduite par une agence ou un individu à l'extérieur de l'administration fédérale s'il demande une autorisation au préalable par écrit. Cette publication est aussi accessible sur le site Web de l'Agence de santé publique du Canada à : <http://www.phac-aspc.gc.ca>.

Pour obtenir des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Le Centre canadien d'information sur le VIH/sida
1565 avenue Carling, pièce 400
Ottawa (Ontario) K1Z 8R1
Téléphone : 1-877-999-7740

© Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2004

Cat. H124-2/2004

ISBN 0-662-68569-5

Message des ministres

Plus de 20 ans après son apparition, la pandémie du VIH/sida demeure un défi énorme au Canada et ailleurs dans le monde. Le coût social qui découle de cette pandémie est incalculable – pensons entre autres aux décès prématurés qu'elle provoque, à l'angoisse et aux souffrances que vivent les personnes affectées par cette maladie, de même que celles de leurs proches.

L'intervention du Canada afin de combattre la propagation du VIH/sida a permis de ralentir sa progression à l'intérieur de nos frontières. Cela a été possible grâce aux efforts inlassables d'intervenants de première ligne – personnes vivant avec la maladie, travailleurs communautaires, bénévoles, travailleurs de la santé et chercheurs. Simultanément, tous les paliers de gouvernement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé ont contribué aux progrès réalisés au chapitre de la prévention, des soins, du traitement et du soutien.

Grâce à ces efforts concertés, le Canada a fait d'énormes progrès pour aller au-delà des aspects médicaux de l'épidémie; il peut désormais commencer à s'attaquer aux problèmes économiques et sociaux et aux inégalités sociales qui rendent certains secteurs de la population plus vulnérables au VIH/sida.

Présentement, nous arrivons à un moment critique dans notre intervention collective. En partant des recommandations du Comité permanent de la santé de la Chambre des communes, des leçons tirées d'anciennes stratégies fédérales sur le VIH/sida, et des consultations auprès des provinces, territoires, et intervenants interpellés par cette problématique, le gouvernement du Canada a annoncé en mai 2004 que le financement fédéral annuel serait augmenté de 42,2 millions de dollars à 84,4 millions de dollars d'ici 2008-2009.

L'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada vient donc s'ajouter aux initiatives déjà entreprises par notre gouvernement, tant au pays qu'à l'étranger. Elle contribuera à une réponse intégrée de grande envergure pour le Canada—une réponse qui prend en considération que l'on ne peut espérer enrayer cette pandémie tant que l'on ne s'attaque pas directement à ce fléau et à ses causes profondes.

Au cours de la dernière année, les intervenants impliqués dans la lutte canadienne contre le VIH/sida ont travaillé ensemble pour définir la meilleure façon pour éradiquer cette maladie au Canada. Le document *Ensemble, nous pouvons jouer un rôle de premier plan : Plan d'action sur le VIH/sida pour l'ensemble du Canada* sera disponible sous peu et suggérera une manière intégrée et cohérente de poursuivre notre lutte.

Une certitude demeure : la participation de nombreux secteurs est requise afin que nous puissions gagner du terrain face à cette pandémie. La collaboration des personnes vivant avec le VIH/sida ou qui y sont particulièrement vulnérables est donc essentielle. En partenariat avec ces nombreux intervenants, le gouvernement du Canada continuera à concentrer ses efforts afin que notre lutte contre cette maladie que l'on peut prévenir, et qui a déjà fait trop de victimes, se poursuive agressivement ici et dans le monde entier.



Ujjal Dosanjh
Ministre de la Santé



D^{re} Carolyn Bennett
Ministre d'État (Santé publique)

Message de l'Administrateur en chef de la Santé publique

Avec la création de l'Agence de santé publique du Canada, en septembre 2004, le Canada a amorcé une ère nouvelle au chapitre de l'élaboration d'une réponse de santé publique fondée sur une augmentation de la coordination et de la collaboration. Les enseignements que nous avons tirés dans le cadre de notre travail de lutte contre le VIH/sida et d'autres maladies renforceront nos efforts en vue d'aider tous les Canadiens à améliorer leur santé.

L'Agence, qui travaille en collaboration avec Santé Canada, les Instituts de recherche en santé du Canada et le Service correctionnel du Canada, fera office de centre d'expertise fédéral en VIH/sida. Nous nous attendons à une intensification de l'activité, à un élargissement des partenariats et à une augmentation des investissements au cours des cinq prochaines années, à mesure que nous progressons dans la mise en œuvre de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada.

Dans le contexte de ce cadre renouvelé, les participants à l'Initiative fédérale doivent continuer à évoluer les approches face aux populations spécifiques et aux déterminants de la santé à l'égard du VIH/sida, de sorte à s'attaquer aux causes profondes de l'épidémie et à les surmonter. D'autres ministères et organismes fédéraux prennent déjà part à cet effort, mais il faut assurer une plus grande harmonisation des politiques et des programmes pour améliorer les liens et les résultats pour la santé. Notre succès à ce chapitre repose sur le leadership et l'engagement des personnes qui vivent avec la maladie ou qui y sont vulnérables.

L'Agence de santé publique du Canada travaillera également avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les intervenants communautaires et d'autres secteurs pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de lutte concertées et intégrées contre le VIH/sida et autres maladies connexes. Nous partagerons nos connaissances et notre savoir-faire avec le monde, et appliquerons les enseignements et les approches internationales au Canada. En participant au développement de *Ensemble, nous pouvons jouer un rôle de premier plan : Plan d'action sur le VIH/sida pour l'ensemble du Canada*, l'Agence contribuera à une intervention plus efficace, plus concertée et plus stratégique du Canada dans la lutte contre le VIH/sida.

Nous voulons que les Canadiens deviennent les gens les plus en santé au monde. L'Initiative fédérale jouera un rôle important dans l'atteinte de cet objectif.



Dr David Butler-Jones
Administrateur en chef de la santé publique

La réponse du Canada au VIH/sida

Depuis les débuts de l'épidémie du VIH/sida, lorsque la peur était généralisée et que l'on en savait peu sur la maladie, on a vu l'ampleur et la complexité de la réponse du Canada au VIH/sida s'intensifier. Aujourd'hui, les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les organismes communautaires, les chercheurs, les professionnels de la santé, les gens vivant avec le VIH/sida et les personnes qui y sont vulnérables se sont engagés à lutter contre la maladie et les conditions qui aggravent l'épidémie.

On peut souligner bien des réussites survenues au Canada au cours des vingt dernières années. Les progrès de la recherche ont permis de mieux comprendre les modes de transmission du VIH/sida, la progression de la maladie et les possibilités de traitement. La transmission du VIH d'une mère à son enfant a presque disparu au Canada. Les nouvelles infections par le VIH ont été réduites dans la population générale, et on a rendu le système d'approvisionnement en sang aussi sûr que possible pour ce qui est de la contamination par le VIH et d'autres maladies infectieuses. En outre, des mesures ont été prises pour accroître la sensibilisation du public au VIH/sida et pour s'attaquer à la stigmatisation et à la discrimination associées à la maladie. À l'échelle internationale, le Canada a réagi à la pandémie de VIH/sida en faisant preuve d'un leadership vigoureux, en prenant des engagements financiers généreux et en adoptant une approche structurée et coordonnée dans ses programmes de lutte contre le VIH/sida.

Parallèlement, la réponse du Canada au VIH/sida continue de reconstruire des défis. L'apparition de traitements antirétroviraux hautement actifs, à la fin des années 1990, a permis de prolonger la vie de nombreux Canadiens porteurs du VIH et d'améliorer leur qualité de vie. Cependant, la difficulté d'accès aux traitements, les échecs des traitements, les effets secondaires toxiques et la résistance aux médicaments sont devenus monnaie courante et empêchent de gagner du terrain sur l'épidémie. Le VIH/sida demeure une maladie mortelle. Aucun vaccin ne permet de prévenir les nouvelles infections. Il n'existe aucun remède. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida estime qu'en 2003 seulement, le sida a entraîné la mort de trois millions de personnes et on a enregistré cinq millions de nouveaux cas d'infection au VIH.

De plus, les progrès dans la prévention du VIH à la fin des années 1990 n'ont pas duré et l'épidémie persiste. Bien que les hommes gais demeurent le groupe le plus touché par le VIH/sida au Canada, l'épidémie s'est répandue dans d'autres populations vulnérables, y compris les Autochtones, les détenus, les utilisateurs de drogues injectables, les jeunes à risque et les femmes, ainsi que les personnes venant de pays où le VIH est endémique. À la fin de 2002, on estimait que 56 000 personnes étaient infectées par le VIH au Canada, soit 12 p. 100 de plus qu'à la fin de 1999. Environ 30 p. 100 de ces personnes ne savaient pas qu'elles étaient séropositives. Cette face « cachée » de l'épidémie signifie qu'environ 17 000 personnes infectées ne sont pas en mesure d'avoir recours à un traitement ou accès aux services de soutien et de prévention.

Nous avons les preuves à l'appui. Nous devons renforcer l'intervention fédérale dans la réponse du Canada au VIH/sida afin d'améliorer les résultats pour la santé publique des Canadiens. Au fur et à mesure que nous comprenons mieux les causes et les répercussions de l'épidémie, la réponse du Canada au VIH/sida doit poursuivre son évolution.

De la mobilisation communautaire à l'engagement national

Les premiers cas de VIH/sida sont apparus au Canada au début des années 1980 parmi les hommes gais et les personnes infectées par les produits sanguins. Devant cette nouvelle menace, la communauté gaie s'est mobilisée pour former de petites organisations bénévoles et on a amélioré la sécurité des réserves de sang. AIDS Vancouver et AIDS Committee of Toronto ont été les premiers organismes communautaires de lutte contre le sida à être constitués en société au Canada. À mesure que la menace du VIH/sida continuait de croître, tous les paliers de gouvernement, le système de soins de santé, les organisations non gouvernementales, les chercheurs et d'autres secteurs de la société se sont engagés dans la lutte.

En 1990, le gouvernement fédéral a reconnu la nécessité d'adopter une approche plus structurée et plus coordonnée en matière de VIH/sida et a lancé la Stratégie nationale sur le sida. Prévue au départ pour une période de trois ans, la Stratégie nationale sur le sida a été renouvelée en 1993 pour cinq ans, et son financement annuel est passé de 37,3 millions à 42,2 millions de dollars.

En 1997, ces fonds avaient aidé à élargir et à intensifier la réponse du Canada. Néanmoins, on reconnaissait généralement que les programmes en place ne suffisaient pas et que l'épidémie demeurerait un important problème dans les années à venir. Il était devenu évident qu'en plus des facteurs biologiques, des facteurs économiques, sociaux et politiques influençaient sur la propagation du VIH/sida et sur ses répercussions dans la population.

Par suite de nombreuses consultations auprès d'intervenants, le gouvernement fédéral a lancé la Stratégie canadienne sur le VIH/sida (SCVS) en 1998.

La SCVS prévoyait la mise au point d'une approche de lutte contre le VIH/sida qui serait permanente et commune à l'échelle nationale et ferait appel à une collaboration accrue entre tous les secteurs de la société. Elle a fait ressortir les problèmes juridiques, éthiques et liés aux droits de la personne, tout en continuant à appuyer le travail des organisations non gouvernementales nationales et locales, des chercheurs sur le VIH/sida et des épidémiologistes. Les collectivités ont commencé à participer davantage au processus de recherche et on a accordé plus d'attention à l'épidémie au sein de la population carcérale, des communautés autochtones et parmi les pays en développement.

Vers une réponse pancanadienne

La SCVS a fourni un cadre unique grâce auquel les divers partenaires – gouvernements, collectivités, organisations non gouvernementales, groupes professionnels, chercheurs, institutions et entreprises – ont travaillé ensemble pour mettre de l’avant des approches novatrices en matière de prévention, de soins et de traitement du VIH/sida. Elle a épousé le concept du pancanadianisme, qui reconnaît qu’aucun organisme ou gouvernement agissant seul ne pourra jamais venir à bout de l’épidémie. Le travail de nombreux participants de différents secteurs est essentiel pour assurer une lutte efficace contre le VIH/sida.

Par ailleurs, la SCVS nous a permis de reconnaître :

- qu’il fallait lutter contre le VIH/sida en s’attaquant non seulement aux facteurs biologiques, mais aussi aux facteurs économiques, sociaux et aux droits de la personne, en tenant compte de ses causes profondes, des déterminants de la santé et d’autres dimensions de l’épidémie;
- que les personnes vivant avec le VIH/sida et celles qui y sont vulnérables devraient se trouver à la fois au cœur de la réponse, tout en y participant activement;
- le besoin d’une responsabilisation accrue afin d’assurer la possibilité d’adapter la réponse devant l’évolution de l’épidémie.

Les importantes leçons tirées des stratégies antérieures sont confirmées par la Déclaration de la Session extraordinaire de l’Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) sur le VIH/sida (2001). Cette déclaration, endossée par le Canada, appelle au renforcement des réponses régionales, nationales et internationales au VIH/sida et réclame plus précisément des plans stratégiques nationaux. La déclaration vient confirmer les importants enseignements des stratégies antérieures.

Ensemble, nous pouvons jouer un rôle de premier plan – Un plan d’action établi par les Canadiens, pour les Canadiens

Les intervenants et les gouvernements en sont arrivés à la conclusion qu’une approche plus stratégique est requise – une approche qui embrasse les principes de justice sociale et qui prévoit un engagement sans précédent, un accroissement de la collaboration et une meilleure planification au sein de la société.

À cette fin, *Ensemble, nous pouvons jouer un rôle de premier plan : Un plan d’action sur le VIH/sida pour l’ensemble du Canada* est élaboré par un vaste groupe représentatif d’organismes et de particuliers participant à la réponse canadienne¹. Développé avec l’aide de l’Agence de la santé publique du Canada, il établira un plan en vue de renforcer et d’élargir la politique, les programmes et la recherche sur le VIH/sida au Canada de sorte que *d’ici 2010, la fin de l’épidémie soit en vue*.

¹ Le document intitulé *Ensemble, nous pouvons jouer un rôle de premier plan* devrait être terminé au début de 2005.

Le document *Ensemble, nous pouvons jouer un rôle de premier plan : Un plan d'action sur le VIH/sida pour l'ensemble du Canada* donne un nouveau départ à la réponse du Canada au VIH/sida. Aucun organisme ou secteur ne peut faire sien le Plan d'action – il s'agit d'un appel à l'action demandant à tous les Canadiens et à tous les secteurs de la société d'harmoniser leur participation à la lutte contre le VIH/sida.

Le leadership fédéral est la pierre angulaire qui facilitera la progression dans cette voie. En plus de continuer à appuyer la mise en œuvre du Plan d'action, le gouvernement du Canada a élaboré une approche renouvelée en vue de lutter contre l'épidémie : l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada.

L'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada

Le lancement de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada annonce un nouveau rôle renforcé pour le gouvernement fédéral dans la réponse du Canada au VIH/sida. L'Initiative fédérale, fruit d'un partenariat entre l'Agence de santé publique du Canada, Santé Canada, les Instituts de recherche en santé du Canada et le Service correctionnel du Canada, vont travailler en visant un Canada débarassé du VIH et du sida ainsi que des conditions sous-jacentes qui rendent les Canadiens vulnérables à l'épidémie.

Afin d'y arriver, l'intervention fédérale mettra l'accent sur la prestation d'un leadership visant à améliorer les relations stratégiques, à mieux harmoniser les efforts des intervenants clés (en définissant clairement les rôles et les responsabilités) à améliorer l'évaluation continue et à assurer que les personnes vivant avec le VIH/sida et ceux qui y sont vulnérables soient partenaires à l'élaboration des politiques et pratiques affectant leurs vies. En maximisant l'utilisation de ses propres ressources et en collaborant avec d'autres intervenants, le gouvernement fédéral contribuera davantage et plus efficacement à surmonter les obstacles biologiques, sociaux, communautaires et relatifs aux droits de la personne qui continuent à aggraver l'épidémie.

L'Initiative fédérale comprend des éléments d'approches axées sur la justice sociale et sur les déterminants de la santé. Elle s'appuie sur les leçons tirées des stratégies antérieures² et opte pour l'élaboration d'une approche fédérale entièrement intégrée à l'égard du VIH/sida.

L'Initiative fédérale répond également à une étude réalisée en 2003 par le Comité permanent de la santé qui recommandait un renforcement du rôle du gouvernement fédéral, y compris des interventions plus efficaces et une amélioration des initiatives de traitement et de prévention du VIH/sida pour les groupes à risque de compétence fédérale³.

² Le document intitulé *Devancer l'épidémie du VIH/sida : Le rôle du gouvernement fédéral dans la Stratégie canadienne sur le VIH/sida 1998-2003*, publié en juillet 2003, renferme les évaluations des stratégies antérieures, des données épidémiologiques actuelles et des consultations avec des intervenants de première ligne.

³ Renforcer la Stratégie canadienne sur le VIH/sida, juin 2003.

Évolution dans la réponse du gouvernement fédéral

La SCVS a donné lieu à de nombreuses réalisations, que la nouvelle Initiative fédérale poursuivra dans la même voie :

- une intervention vigoureuse des milieux communautaire et non gouvernemental;
- une solide assise de recherche prévoyant une plus grande participation communautaire;
- l'utilisation de données factuelles à l'appui des programmes et des politiques;
- une collaboration intergouvernementale en matière d'élaboration de politiques et de programmes;
- une approche multisectorielle de planification axée sur le partenariat;
- une approche de lutte contre le VIH/sida axée sur les droits de la personne;
- la participation directe des personnes qui vivent avec le VIH/sida ou qui y sont vulnérables;
- une plus grande responsabilisation envers la population;
- un plus grand leadership du Canada dans la lutte contre la pandémie.

Ces réalisations, combinées aux recommandations formulées à l'issue d'examens de programmes, d'évaluations et d'autres exercices de consultation, ont signalé que le gouvernement fédéral a besoin d' :

- élaborer des approches distinctes pour lutter contre l'épidémie chez les personnes vivant avec le VIH/sida, les hommes gais, les utilisateurs de drogues injectables, les Autochtones, la population carcérale, les jeunes et les femmes à risque, et les personnes venant de pays où le VIH est endémique;
- accroître la collaboration gouvernementale à tous les niveaux – fédéral, provincial/territorial et municipal;
- appuyer le recours à des projets de marketing social pour mieux sensibiliser la population au VIH/sida et encourager les personnes pouvant faire partie de l'épidémie cachée à participer aux programmes de lutte contre le VIH/sida;
- encourager une plus grande intégration des initiatives de prévention, de soins et de traitement du VIH/sida avec celles d'autres maladies au besoin;
- engager plus fortement les ministères et organismes fédéraux tels que Citoyenneté et Immigration Canada et ceux qui sont investis de mandats touchant le logement, l'incapacité, la justice sociale, l'emploi et d'autres déterminants de la santé dans la réponse canadienne au VIH/sida;
- augmenter son engagement dans le cadre des efforts mondiaux de lutte contre la pandémie;
- améliorer la communication des résultats obtenus grâce aux investissements du gouvernement fédéral dans la lutte contre le VIH/sida.

Objectifs

Dans le cadre de leur engagement à améliorer la santé des Canadiens et à contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action, l'Agence de santé publique du Canada, Santé Canada, les Instituts de recherche en santé du Canada et le Service correctionnel du Canada travailleront avec d'autres ministères et organismes fédéraux clés, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des organisations non gouvernementales et d'autres intervenants en vue d'atteindre les objectifs suivants :

Objectif n° 1 : Prévenir les infections et leur transmission.

Objectif n° 2 : Ralentir la progression de la maladie et améliorer la qualité de vie.

Objectif n° 3 : Atténuer les répercussions sociales et économiques du VIH/sida.

Objectif n° 4 : Contribuer aux efforts mondiaux en vue de réduire la propagation du VIH et d'atténuer les répercussions de la maladie.

Orientations stratégiques

Trois orientations stratégiques guideront le processus décisionnel fédéral et les relations établies dans le cadre de l'Initiative fédérale.

- **Partenariat et engagement** – Une réponse concertée au VIH/sida de la part d'invidus, d'organismes et de systèmes participant aux échelles locale, nationale et internationale est essentielle pour atteindre les objectifs de l'Initiative fédérale. À cette fin, les partenariats fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux seront améliorés tout en respectant leurs mandats respectifs. On optera pour une approche interministérielle et intraministérielle harmonisée qui mettra l'accent sur les déterminants de la santé et définira clairement les rôles et responsabilités. Par ailleurs, on cherchera à obtenir un plus grand engagement des secteurs bénévole, professionnel et privé, des partenaires internationaux et des personnes qui vivent avec le VIH/sida ou qui y sont vulnérables. Le maintien d'une solide relation avec les organisations non gouvernementales et les partenaires communautaires est primordial.
- **Intégration** – Bon nombre de personnes vivant avec ou à risque de contracter le VIH/sida ont des besoins complexes en matière de santé et peuvent être vulnérables à d'autres maladies infectieuses, telles que celles transmises sexuellement ou par l'injection de drogues. Les programmes fédéraux de lutte contre le VIH/sida seront conjugués à d'autres programmes de santé et programmes sociaux, au besoin, pour assurer une approche intégrée de mise en œuvre des programmes. Les programmes s'attaqueront aux obstacles aux services offerts aux personnes qui vivent avec des infections multiples ou qui y sont vulnérables ainsi qu'aux conditions qui influent sur leur santé. Les personnes touchées joueront un rôle de premier plan dans l'élimination de ces obstacles.
- **Responsabilisation** – Le gouvernement fédéral favorisera la responsabilisation parmi ses partenaires de la mise en œuvre et fera connaître publiquement chaque année ses réalisations et ses problèmes grâce au rapport de la Journée mondiale du sida (publié chaque année le 1^{er} décembre).

Nouveau financement fédéral pour le VIH/sida

En mai 2004, le gouvernement du Canada a annoncé que le montant des fonds alloués à cette initiative passerait de 42,2 millions de dollars en 2003-2004 à 84,4 millions de dollars par année d'ici 2008-2009 (voir le tableau 1).

**Tableau 1 : Financement fédéral prévu pour le VIH/sida
(de 2003-2004 à 2008-2009)**

Exercice financier	Millions de dollars
2003-2004	42,2
2004-2005	47,2
2005-2006	55,2
2006-2007	63,2
2007-2008	71,2
2008-2009 et années ultérieures	84,4

À l'échelle mondiale, l'Agence canadienne de développement international est un important participant. Entre 2000 et 2005, l'Agence aura investi plus de 500 millions de dollars dans la lutte mondiale contre le VIH/sida. Affaires étrangères Canada joue également un rôle de plus en plus actif dans les volets internationaux de la lutte contre le VIH/sida.

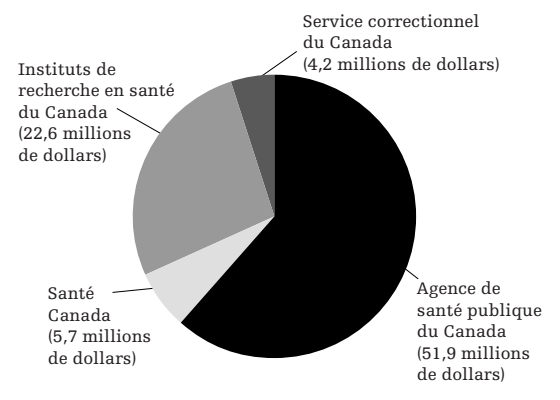
D'autres ministères et organismes ont investi des ressources dans la lutte contre le VIH/sida, notamment Citoyenneté et Immigration Canada (dépistage des immigrants), le ministère de la Justice (politique en matière de drogues) et Développement social Canada (incapacité et soutien du revenu).

Éléments clés de l'Initiative fédérale

L'Initiative fédérale définit la série de rôles et responsabilités suivantes pour les ministères et organismes financés.

- **Agence de santé publique du Canada** – L'Agence de santé publique du Canada est responsable de la coordination de l'Initiative fédérale (notamment de la planification conjointe, de la surveillance et de l'évaluation), des communications, du marketing social, des programmes nationaux et régionaux, de l'élaboration de politiques, de la surveillance, des recherches scientifiques en laboratoire et de la collaboration internationale portant sur le soutien technique et le conseil en matière de politiques.
- **Santé Canada** – Santé Canada est responsable de la prestation de services communautaires d'éducation et de prévention du VIH/sida et des services de santé connexes pour les Premières nations vivant dans les réserves et pour certaines collectivités inuites. Santé Canada, en partenariat avec l'Agence de santé publique du Canada, assume une responsabilité conjointe en matière de coordination des activités de collaboration internationale de l'Initiative fédérale, ainsi qu'en matière d'évaluation.
- **Instituts de recherche en santé du Canada** – En tant qu'organisme fédéral de recherche en santé au Canada, les Instituts de recherche en santé du Canada établiront les priorités du programme de recherche extramuros de l'Initiative fédérale et administreront le programme.
- **Service correctionnel du Canada** – Le Service correctionnel du Canada offre des services de santé, notamment des services ayant trait à la prévention, aux soins et au traitement du VIH/sida, aux délinquants condamnés à une peine d'emprisonnement de deux ans ou plus.

Figure 1 : Financement fédéral prévu selon l'organisme ou le ministère participant (2008-2009)



Domaines d'intervention fédérale

L'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada met en évidence cinq domaines où il y a lieu d'accroître l'intervention et les investissements fédéraux : programmes et politiques; développement du savoir; communications et marketing social; coordination, planification, évaluation et établissement de rapports; et collaboration internationale. Les activités seront mises en œuvre en partenariat avec les organisations communautaires, les autres organismes et ministères fédéraux ainsi que les autres paliers de gouvernement.

Le tableau 2 présente un résumé des cinq domaines d'intervention fédérale ainsi que certaines des principales activités qui seront menées par les quatre partenaires fédéraux jusqu'en 2008-2009.

Figure 2 : Financement prévu selon le domaine d'intervention fédérale (2008-2009)

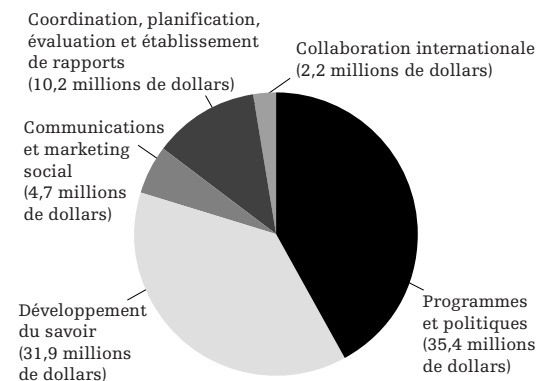


Tableau 2 : Domaines d'intervention et exemples d'activités

Domaine d'intervention	Description	Exemples d'activités qui seront amorcées entre 2004-2005 et 2008-2009
Programmes et politiques	<p>Les programmes améliorés de première ligne et nationaux mis en place pour lutter contre le VIH/sida reposeront sur des résultats scientifiques et tiendront compte des caractéristiques régionales de l'épidémie et des besoins particuliers des populations vulnérables. Les programmes seront établis en vue d'améliorer la capacité des organismes de première ligne à mener des projets d'éducation et de prévention propres à la population et à accroître l'accès aux soins, aux traitements et au soutien. Les politiques gouvernementales tiendront compte de l'évolution de l'épidémie et appuieront des approches novatrices de lutte contre l'épidémie.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Dans le continuum prévention-soins, travailler en collaboration avec les personnes vivant avec le VIH/sida, les hommes gais, les utilisateurs de drogues injectables, les Autochtones, les détenus sous responsabilité fédérale, les jeunes et les femmes à risque ainsi que les personnes venant de pays où le VIH est endémique afin d'élaborer de nouveaux programmes à leur intention.• Accroître la collaboration avec les ministères fédéraux, les provinces et les territoires afin d'harmoniser les programmes de financement visant les organismes communautaires.• Améliorer les programmes de prévention et de réduction des méfaits afin de lutter contre le VIH en prison; mettre l'accent sur des programmes intégrés de lutte contre le VIH et l'hépatite C, comme des pratiques de tatouage plus sécuritaires et la planification préalable à la libération.• Renforcer les programmes locaux et nationaux en vue d'améliorer les interventions du secteur communautaire et du secteur de la santé dans la lutte contre le VIH/sida grâce à des pratiques exemplaires, à des projets pilotes et à l'élaboration de lignes directrices.

Tableau 2 : Domaines d'intervention et exemples d'activités (suite)

Domaine d'intervention	Description	Exemples d'activités qui seront amorcées entre 2004-2005 et 2008-2009
Développement du savoir	<p>On améliorera le développement du savoir pour mieux comprendre l'épidémie du VIH, et élaborer des politiques, des programmes et des interventions, comme de nouvelles technologies de prévention et thérapies. On mettra l'accent sur l'amélioration de la surveillance par rapport aux populations spécifiques, de la recherche épidémiologique, socio-comportementale, ethnographique et communautaire ainsi que sur la recherche biomédicale et clinique, notamment les essais cliniques. On créera de nouvelles possibilités de transmission du savoir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir une formation à la prochaine génération de chercheurs sur le VIH/sida. • Élaborer des programmes afin d'améliorer la recherche sur les nouvelles technologies en matière de prévention, par exemple les vaccins et les microbicides. • Cibler la recherche qui donne des résultats factuels pour informer les approches à l'intention des populations spécifiques. • Élaborer un plan national de recherche englobant tous les champs de recherche. • Mettre au point des mécanismes pour transférer les connaissances à l'appui des interventions de première ligne. • Fournir un appui à la recherche et à l'analyse portant sur les dimensions de la réponse du Canada au VIH/sida relatives aux aspects juridiques et éthiques et aux droits de la personne. • Mettre en œuvre un programme de surveillance sentinelle pour les populations vulnérables; ce programme tiendra compte des co-infections et des maladies transmises sexuellement, le cas échéant. • Améliorer la surveillance des souches de VIH et de la nouvelle résistance aux médicaments.

Tableau 2 : Domaines d'intervention et exemples d'activités (suite)

Domaine d'intervention	Description	Exemples d'activités qui seront amorcées entre 2004-2005 et 2008-2009
Communications et marketing social	<p>Les activités nationales et de première ligne en matière de communication et de marketing social seront intensifiées afin de mieux renseigner la population canadienne sur le VIH, de s'attaquer aux attitudes collectives et sociétales et de réduire la stigmatisation et la discrimination qui aggravent l'épidémie. Des campagnes nationales de sensibilisation du public seront mises en place afin de sensibiliser davantage la population générale et d'encourager les gens à se prévaloir des programmes en place. Les campagnes locales de marketing social seront élargies et cibleront des populations particulières.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer des programmes de sensibilisation du public afin de fournir de l'information précise sur le VIH et de montrer de quelle façon la stigmatisation sociétale et la discrimination contribuent à l'épidémie.• Élaborer des campagnes précises, ciblant des populations particulières.

Tableau 2 : Domaines d'intervention et exemples d'activités (suite)

Domaine d'intervention	Description	Exemples d'activités qui seront amorcées entre 2004-2005 et 2008-2009
Coordination, planification, évaluation et établissement de rapports	<p>On accroîtra la coordination, la planification, l'évaluation et la préparation de rapports pour optimiser les réponses fédérales et pancanadiennes à l'épidémie et l'utilisation des ressources. On mettra l'accent sur le soutien à la mise en œuvre du Plan d'action et à l'élaboration de plans propres à certains enjeux (p. ex., vaccins, approches propres à une population), ainsi que sur l'élaboration d'une stratégie d'évaluation pour l'Initiative fédérale. Les mécanismes permettant d'améliorer la participation des personnes vivant avec le VIH/sida ou qui y sont vulnérables constitueront un élément clé à ce chapitre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établir un groupe chargé de coordonner et d'harmoniser le travail des ministères et organismes participant à l'Initiative fédérale. • Élaborer un modèle intergouvernemental et multisectoriel à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action. • Élaborer et mettre en œuvre des plans nationaux et régionaux qui sont conformes au Plan d'action. • Développer et mettre en œuvre une stratégie d'évaluation et de mesure du rendement. Le progrès atteint vers les buts de l'Initiative fédérale sera mesuré de façon continue. • Publier un rapport annuel à l'occasion de la Journée mondiale du sida; ce rapport constituera un élément clé de la stratégie de mesure du rendement.

Tableau 2 : Domaines d'intervention et exemples d'activités (suite)

Domaine d'intervention	Description	Exemples d'activités qui seront amorcées entre 2004-2005 et 2008-2009
Collaboration internationale	<p>Les activités de collaboration internationale seront renforcées pour témoigner de l'engagement du gouvernement du Canada à lutter contre le VIH/sida dans le monde. On mettra l'accent à améliorer la contribution du Canada au soutien technique et stratégique ainsi que l'expérience et les connaissances du secteur de la santé, à promouvoir l'apprentissage entre les réponses nationales et internationales, et à assurer la cohérence de la politique et l'harmonisation des activités fédérales.⁴ Un soutien sera également fourni aux tribunes internationales, notamment à la Conférence internationale sur le sida, qui se tiendra à Toronto en 2006.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec l'Agence canadienne de développement international, Affaires étrangères Canada et d'autres intervenants, fournir un soutien technique et des avis sur les politiques ayant des enjeux mondiaux, comme les facteurs sexospécifiques, les droits de la personne, les microbicides, les vaccins et la réduction des méfaits. L'Agence canadienne de développement international, Affaires étrangères Canada et les partenaires fédéraux représenteront en collaboration le Canada dans le cadre de tribunes internationales sur le VIH/sida et la santé. • Coordonner la collaboration fédérale à la XVI^e Conférence internationale sur le sida, qui se tiendra à Toronto en 2006, et y accorder son soutien. • En collaboration avec des partenaires du monde entier, fournir des avis techniques et stratégiques ainsi qu'une formation concernant la recherche en laboratoire d'études cliniques, la surveillance, l'épidémiologie et la modélisation aux pays en développement et aux pays en transition.

⁴ Ces activités viendront compléter le rôle d'Affaires étrangères Canada en matière de politique étrangère et celui de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en tant qu'organisme responsable du financement international accordé par le Canada à des initiatives clés, notamment à des programmes visant des pays précis dans le cadre du Plan d'action contre le VIH/sida de l'ACDI, à des partenariats bilatéraux ainsi qu'à des initiatives multilatérales dont l'initiative « trois millions d'ici 2005 » de l'Organisation mondiale de la santé, au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et à ONUSIDA. Le Plan d'action contre le VIH/sida de l'ACDI et l'énoncé de politique en faveur d'une aide plus efficace, *Le Canada contribue à un monde meilleur*, de même que la politique étrangère progressive d'Affaires étrangères Canada reconnaissent tous le besoin d'assurer la concordance des politiques et la coordination des approches pour appuyer la participation de tous les secteurs à la lutte contre le VIH/sida.

Tableau 2 : Domaines d'intervention et exemples d'activités (suite)

Domaine d'intervention	Description	Exemples d'activités qui seront amorcées entre 2004-2005 et 2008-2009
Collaboration internationale (suite)	Des possibilités seront créées afin d'encourager les chercheurs canadiens à collaborer à des projets internationaux.	<ul style="list-style-type: none">• Coordonner les activités du gouvernement fédéral à l'échelle internationale au moyen des mécanismes en place et élaborer une démarche stratégique pour l'ensemble du gouvernement du Canada.• Renforcer la capacité des organisations non gouvernementales nationales et de leurs membres à faire connaître les pratiques exemplaires canadiennes en appuyant des activités et des publications et en participant à des tribunes et à des réseaux internationaux.

Conclusion

L'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada est une étape importante vers une réponse fédérale entièrement intégrée face au VIH/sida. Elle définit clairement les rôles et responsabilités des principaux ministères et organismes fédéraux participant à la lutte contre le VIH/sida au Canada et à l'étranger.

De nouvelles relations élargies et améliorées avec d'autres paliers gouvernementaux et avec des intervenants non gouvernementaux nationaux et internationaux deviennent la clé du succès de l'Initiative fédérale. Les partenariats stratégiques sont nécessaires non seulement pour attirer un maximum d'investissements supplémentaires dans la recherche et les programmes visant le VIH/sida, mais aussi pour favoriser la cohérence des politiques et des programmes et encourager les connaissances et le savoir-faire complémentaires.

En définitive, les personnes les mieux placées pour comprendre la réalité du VIH/sida, avec toutes ses complexités, sont celles qui vivent déjà avec la maladie. Le récit de leur vie nous permet de comprendre l'épidémie et la meilleure façon de l'endiguer; ces récits peuvent nous en dire long sur nous-mêmes en tant que personnes, sur notre façon de vivre en société et sur la manière dont nous pouvons unir nos efforts pour favoriser un cadre de vie plus sain pour tous les Canadiens, et en particulier pour les personnes qui vivent avec le VIH/sida ou qui y sont vulnérables.